

# Manifestation ouverte à tous

Application du règlement F.F.C.K  
Port du gilet, des chaussons et du casque obligatoire

Catégories :

K1H et D, K2H, D et Mixte, Kx, C1, C2, Cx  
Pirogues, Barques ... Pas de catégories d'âge  
Confirmation le samedi Pas d'inscription sur place

Départ Marathon (33km) : 10 h de Seyssel

**Rendez vous à partir de 8h30 à Seyssel**

Compétition ouverte aux personnes nées avant le 31/12/1991

Départ des 13 km : 12 h de Chanaz

**Rendez vous à partir de 10h30 à Chanaz**

Compétition ouverte à tous né(e) en 1993 mini

Départs en ligne

Arrivée à partir de 12h00 à Yenne

12h30 : Casse croûte pour les participants

Remise des prix vers 15h00

## Coût d'Engagement 2008

Les engagements se font par écrit

Tarif unitaire

Envoi AVANT le 15 mai 2008

K1 ou C1 ou V1 : 12 euros

K2 ou C2 ou V2 : 22 euros

Kx, Cx, barques : 80 euros

Envoi APRES le 15 mai 2008

K1 ou C1 ou V1 : 20 euros

K2 ou C2 ou V2 : 35 euros

Kx, Cx, barques : 100 euros

*Location de Matériel, sur Réservation :*

*ProLynx 0450561367, Vertes Sensations 0479287708, EspaceEauVive 0608097910*

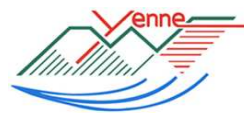
## CANOE KAYAK

*grandeur nature*

Le parcours couvre 33 km pour 30 m de dénivélés. Il emprunte le lit originel du Rhône. Réservé aux personnes entraînées aux courses longues en Canoë Kayak, en bonne condition physique et aptes à tenir seules entre 2h00 et 4h00 de course.

Quatre seuils barrent le parcours et trois portages sont obligatoires. Le départ est fixé à Seyssel et l'arrivée à Yenne.

Les 13 km s'adressent à des pagayeurs un peu expérimentés au départ de Chanaz. Un portage et deux seuils sont au programme. L'arrivée des deux courses sera jugée, en amont du pont de Nattage en remontée de courant après avoir effectué un virage à gauche.



Ce 1er juin est l'occasion de découvrir le fleuve Rhône, voie empruntée depuis des lustres par l'homme pour communiquer, échanger, partager ...

### BULLETIN d'ENGAGEMENT pour le dimanche 1er juin 2008

Une fiche d'inscription par embarcation : K2, K1, Kx, C2, C1, Cx, V1, V2, Vx  
Bulletin et règlement à retourner à Pierrot Descôtes 7, vieux pont 73600 Moutiers

Nom du club : . . . . . Nom du responsable : . . . . .  
Adresse : . . . . .  
C .P. : . . . . . Ville : . . . . . Pays : . . . . .  
Téléphone : . . . . . Courriel : . . . . .  
Palmarès : . . . . .

Vous êtes licencié FFCK : Le n° de licence 2008 est obligatoire, elle devra être présentée lors des confirmations accompagnée d'un certificat médical si la rubrique certificat médical = NON.

\*\* Vous n'êtes pas licencié FFCK : Vous devez obligatoirement régler le supplément de 3 euros pour l'assurance à la journée. Votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak de moins de 1 an est à joindre à votre fiche d'inscription. Il est impératif de savoir nager 50m et s'immerger. La non présentation de ces documents sera une cause de refus de confirmation, aucun remboursement ne sera effectué pour ce motif.

M/13/C*	N°Licence	Nom et Prénom	Né(e) en	F/M

Seules les catégories juniors, seniors ou vétérans sont autorisées à concourir sur les 33km  
\* M = Marathon. 13 = 13km C = Cadet : gratuit

**J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte**

SIGNATURE : (du représentant légal pour les cadets)

Type bateau (K1, C1, ...)	Montant unitaire	Qté	Montant
		1	
Assurance **	3.00		
Total à payer =			

Chèque à faire à l'ordre de :  
Marathon du Haut Rhône  
Comité Régional Rhône Alpes C.K.

*L'inscription donne droit à :  
Ravitaillement – Lot – Casse Croûte*

QuickTime™ et un décompresseur TIFF (non compressé) sont requis pour visionner cette image

AUCUNE INSCRIPTION par TELECOPIE ou COURRIEL  
NE SERA PRISE EN COMPTE



**Le Marathon du Haut Rhône se déroule sur un site fragile :**

- \* Animaux, plantes, minéraux appartiennent au paysage (pas de déchets)
- \* Conservez la nature propre (ni cueillette, ni prélèvement)

**Respect de l'environnement**

Tout comportement allant à l'encontre de cet esprit  
impliquera l'élimination de son auteur sans possibilité d'appel